

Réunion d'échanges - Chefs d'entreprise



Dans le cadre de son action en faveur du développement économique local, la Communauté de Communes Cœur de Garonne organise **un temps de rencontre** entre **avocats d'affaire** et **chefs d'entreprises** du territoire.

L'intervention des avocats du **cabinet Aristide Avocats** permettra d'aborder deux thématiques en prise avec les préoccupations actuelles des entreprises, qui soulèvent des enjeux importants pour leur développement futur :

- * les **ordonnances Macron** concernant le droit du travail,
- * la **loi de finance 2018**

Cet événement aura lieu le :

Judi 1^{er} février 2018 à 18h

Salle du Picon – rue des Écoles
31430 Le Fousseret

Un apéritif sera offert par la Communauté de Communes en suivant.

Le public ciblé en priorité sont des chefs d'entreprises qui gèrent une équipe de salariés.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le pôle Développement Territorial de la Communauté de Communes.

Pôle Développement Territorial
05 61 98 27 72
d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

RÉUNION D'ÉCHANG

Vous êtes chef d'entreprise sur le territoire Coeur de Garonne

La Communauté de Communes vous invite à participer à une réunion d'échanges sur les thèmes

ORDONNANCES MACRON SUR LE DROIT DU TRAVAIL & LOI FINANCIÈRE

avec l'intervention du cabinet Aristide Avocats

JEUDI 1^{er} FÉVRIER 2018

18h - Salle du Picon, rue des écoles - Le Fousseret

La réunion se clôturera par un apéritif convivial

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE GARONNE - PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

31, promenade du Campet - 31220 CAZERES SUR GARONNE

Tél : 05 61 98 27 72 - d.territorial@cc-coeurdegaronne.fr

